

Arti primes

Offre réservée aux adhérents CAPEB



L'énergie est notre avenir, économisons-là !

Quels sont les travaux concernés ?



Pour être éligible à la prime CEE, il est impératif que l'équipement installé réponde à des **critères spécifiques**.



Vous pouvez consulter les conditions d'éligibilité détaillées en cliquant sur le lien associé à la **fiche d'opération standardisée** dans les tableaux ci-dessous.



Pour être éligible à la **prime CEE bonifiée**, en complément des critères d'éligibilité requis, l'équipement doit être conforme à une condition supplémentaire concernant le **remplacement du système de chauffage existant**.



Commissions pour les professionnels

Butagaz vous offre la possibilité de prendre une commission lorsque vous réalisez des travaux de rénovation énergétique éligibles aux CEE.

Jusqu'à
20%
de la prime
Butagaz



Coup de pouce

Butagaz propose des primes bonifiées en tant que signataire des chartes suivantes :

- Coup de Pouce **Chauffage**
- Coup de Pouce **Pilotage connecté du chauffage pièce par pièce**
- Coup de Pouce **Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires**
- Coup de Pouce **Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif**

Opérations engagées jusqu'au **31/12/2025** et achevées au **31/12/2026**.



Les montants des commissions dépendent du type de travaux, qu'ils soient éligibles à la bonification Coup de Pouce ou pas



Vous gardez une commission, elle sera déduite de la Prime Butagaz à verser à votre client

Vous ne prenez pas de commissions, votre client touchera l'intégralité de la Prime Butagaz

Zones climatiques

Pour certains types d'opérations, le montant des primes CEE est conditionné par la zone climatique (H1, H2, H3) associée à l'adresse des travaux.

H1	H2	H3
01 Ain	04 Alpes de Haute Provence	06 Alpes Maritimes
02 Aisne	07 Ardèche	11 Aude
03 Allier	09 Ariège	13 Bouches Du Rhône
05 Hautes Alpes	12 Aveyron	20 Corse
08 Ardennes	16 Charente	30 Gard
10 Aube	17 Charente Maritime	34 Hérault
14 Calvados	18 Cher	66 Pyrénées Orientales
15 Cantal	22 Cotes d'Armor	83 Var
19 Corrèze	24 Dordogne	971 Guadeloupe
21 Cote d'or	26 Drome	972 Martinique
23 Creuse	29 Finistère	973 Guyane
25 Doubs	31 Haute Garonne	974 La Réunion
27 Eure	32 Gers	976 Mayotte
28 Eure et Loir	33 Gironde	
38 Isère	35 Ile et Vilaine	
39 Jura	36 Indre	
42 Loire	37 Indre et Loire	
43 Haute Loire	40 Landes	
45 Loiret	41 Loir et Cher	
51 Marne	44 Loire Atlantique	
52 Haute Marne	46 Lot	
54 Meurthe et Moselle	47 Lot et Garonne	
55 Meuse	48 Lozère	
57 Moselle	49 Maine et Loire	
58 Nièvre	50 Manche	
59 Nord	53 Mayenne	
60 Oise	56 Morbihan	
61 Orne	64 Pyrénées Atlantiques	
62 Pas de Calais	65 Hautes Pyrénées	
63 Puy de Dôme	72 Sarthe	
67 Bas Rhin	79 Deux Sèvres	
68 Haut Rhin	81 Tarn	
69 Rhône	82 Tarn et Garonne	
70 Haute Saône	84 Vaucluse	
71 Saône et Loire	85 Vendée	
73 Savoie	86 Vienne	
74 Haute Savoie		
75 Paris		
76 Seine Maritime		
77 Seine et Marne		
78 Yvelines		
80 Somme		
87 Haute Vienne		
88 Vosges		
89 Yonne		
90 Territoire de Belfort		
91 Essonne		
92 Hauts de Seine		
93 Seine Saint Denis		
94 Val de Marne		
95 Val d'Oise		
975 St Pierre et Miquelon		



Primes

Coup de pouce

Catégories de revenus (1/2)

Le montant des **primes CEE** varie en fonction de la catégorie de revenus de votre client.

Les **ménages modestes et précaires** peuvent bénéficier de **primes bonifiées (Coup de Pouce) plus importantes**.

Un ménage est considéré **modeste** si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	28 657	21 805
2	42 058	31 889
3	50 513	38 349
4	58 981	44 802
5	67 473	51 281
Par personne supplémentaire	8 486	6 462

Catégories de revenus (2/2)

Un ménage est considéré **précaire** si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 541	17 009
2	34 551	24 875
3	41 493	29 917
4	48 447	34 948
5	55 427	40 002
Par personne supplémentaire	6 970	5 045

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

308€

POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-171	4 308 €
Modeste	Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

385€

POMPE À CHALEUR DE TYPE EAU/EAU OU SOL/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-172	5 385 €
Modeste	Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	5 077 €
Autres		5 077 €



Prime bonifiée

POMPE À CHALEUR HYBRIDE INDIVIDUELLE

Commissions jusqu'à

308€

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-159	4 308 €
Modeste	Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

CHAUDIÈRE BIOMASSE

Commissions jusqu'à

308€

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-113	4 308 €
Modeste	Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	4 062 €
Autres		2 538 €



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

385 €

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-143	5 385 €
Modeste	Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	5 077 €
Autres		5 077 €



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

62 €

APPAREIL INDÉPENDANT DE CHAUFFAGE AU BOIS

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112	862 €
Modeste	Remplacement d'un équipement indépendant de chauffage fonctionnant principalement au charbon (hors chaudière)	812 €
Autres		508 €



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

54 €

CONDUIT D'ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION *

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-163	754 €
Modeste	Remplacement, dans un bâtiment collectif, d'un conduit d'évacuation des produits de combustion incompatible avec des chaudières individuelles au gaz à condensation	710 €
Autres		457 €

* La bonification Coup de Pouce est limitée aux opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2024 et achevées au plus tard le 31 décembre 2025



Prime bonifiée

Commissions jusqu'à

54 €

RACCORDEMENT D'UNE MAISON INDIVIDUELLE À UN RÉSEAU DE CHALEUR

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-137	754 €
Modeste	Réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération	710 €
Autres		457 €



Primes

**Chauffage et
Eau chaude
sanitaire**

Catégories de revenus

Le montant des **primes CEE** varie en fonction de la catégorie de revenus de votre client.

Les **ménages précaires** peuvent bénéficier de **primes plus importantes**.

Un ménage est considéré précaire si ses ressources ne dépassent pas les **plafonds indiqués ci-dessous**

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 541	17 009
2	34 551	24 875
3	41 493	29 917
4	48 447	34 948
5	55 427	40 002
Par personne supplémentaire	6 970	5 045

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

Commissions
jusqu'à

39 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-101	151 €	169 €	193 €
Classique		142 €	159 €	182 €

POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR/AIR

Commissions
jusqu'à

112 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE PAC installée (SCOP > 4,3) maison de 100 m ²		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-129	561 €	458 €	305 €
Classique		529 €	432 €	288 €

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE À ACCUMULATION (Maison individuelle)

Commissions
jusqu'à

22 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE	
		Maison	Appartement
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-148	109 €	84 €
Classique		103 €	79 €

APPAREIL INDÉPENDANT DE CHAUFFAGE AU BOIS (Etas* > 80%)

Commissions
jusqu'à

49 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112	247 €	203 €	145 €
Classique		233 €	191 €	137 €

*Etas : Efficacité Energétique Saisonnière

CHAUDIÈRE COLLECTIVE HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Commissions
jusqu'à

701 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE chaudière puissance > 400 kW alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-107	3 507 €	3 024 €	2 246 €
Classique		3 307 €	2 851 €	2 118 €

OPTIMISEUR DE RELANCE EN CHAUFFAGE COLLECTIF COMPRENANT UNE FONCTION AUTO-ADAPTATIVE

Commissions
jusqu'à

90 €

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE système alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-123	448 €	364 €	245 €
Classique		422 €	343 €	231 €

Commissions
jusqu'à

7 €

Par longueur
isolée

ISOLATION D'UN RESEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE (France Métropolitaine)

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par longueur isolée du réseau chauffage ou ECS hors volume chauffé		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-160	36 €	32 €	27 €
Classique		34 €	30 €	25 €

Commissions
jusqu'à

1 880 €

POMPE À CHALEUR COLLECTIVE À ABSORPTION DE TYPE AIR/EAU OU EAU/EAU

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE PAC (COP > 1,6) puissance > 400 kW alimentant 10 appartements, utilisée pour chauffage et ECS. Puissance de la PAC > à 40% de la puissance de la nouvelle chaufferie		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-150	9 400 €	8 134 €	6 104 €
Classique		8 863 €	7 669 €	5 755 €

ISOLATION DE POINTS SINGULIERS D'UN RÉSEAU Hors échangeurs à plaques

Commissions
jusqu'à
64 €
Par housse
isolante

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par housse isolante installée sur une canalisation de diamètre > 100 mm portant un fluide T° > 120°C		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-161	318 €	287 €	239 €
Classique		300 €	271 €	225 €

ISOLATION DE POINTS SINGULIERS D'UN RÉSEAU Pour un échangeur à plaques

Commissions
jusqu'à
123 €
Par échangeur
isolé

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par échangeur isolé portant un fluide T° > 120°C		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-161	616 €	588 €	534 €
Classique		581 €	554 €	504 €

A blue, plush bear is holding a white rectangular sign. The bear's head is visible at the top, and its legs are visible at the bottom. The bear has a black nose and one eye is visible. The sign is held in front of its chest.

Primes
Isolation

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DE COMBLES OU DE TOITURES

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-101	12 €	10 €	6 €
Classique		11 €	9 €	6 €

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DES MURS

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-102	11 €	8 €	5 €
Classique		10 €	8 €	5 €

Commissions
jusqu'à

1€/m²

ISOLATION D'UN PLANCHER

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-103	7 €	6 €	4 €

Commissions
jusqu'à

2€/m²

ISOLATION DE TOITURES TERRASSES

Ménage	Critères à respecter	Montant Prime CEE par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Précaire	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-105	8 €	7 €	5 €
Classique		8 €	7 €	4 €

Un partenaire de confiance

Travailler avec Butagaz, c'est s'engager avec un partenaire de confiance.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous aider à chaque étape et assurer un accompagnement de qualité.



Paiement rapide



Accompagnement personnalisé



Possibilité de commissions



Process dématérialisé



Vous avez un projet ? Contactez-nous !

 09 70 40 02 10

 contact.artiprimes@butagaz.com